



Yves LE QUERREC

Yves LE QUERREC
Président du Cos

Dominique WURGES
Vice-président

Margherita ISSOIRE
Rapporteur

Numérique

La notion de protection s'étend aujourd'hui aux domaines numériques et physiques, adoptant une approche systémique qui garantit une continuité des mesures de sécurité entre les sphères publique et privée.



NDABCreativity - AdobeStock

La donnée est devenue un véritable actif stratégique pour les organisations. Transfert, utilisation et stockage des données nécessitent la mise en place d'un cadre de confiance.

Favoriser un modèle de normalisation tourné vers l'avenir

Afnor s'engage à faire émerger un modèle de normalisation exemplaire, agile et tourné vers l'avenir. Le champ de la normalisation numérique est un terrain d'avant-garde, capable d'inspirer les autres domaines de normalisation. Si le numérique possède ses spécificités, il transcende aujourd'hui les frontières sectorielles et est devenu un secteur « habilitant » pour tous les autres, qui impose une approche stratégique, proactive et fédératrice, y compris en normalisation.

Le rythme de la production normative s'accélère sur fond d'enjeux technologiques et géopolitiques qui s'intensifient. Cette exigence s'explique par une accélération technologique constante, qui appelle des cadres de confiance clairs et réactifs, par l'émergence de nombreuses réglementations, notamment européennes, qui nécessitent d'être précisées et rendues opérationnelles, et par l'introduction d'outils innovants en normalisation (*smart standards*, Online Standards Development [OSD], intelligence artificielle [IA], etc.) qui appellent à repenser notre approche.

Pour répondre à ces défis, l'enjeu de la continuité, la qualité et le renouvellement de l'expertise mobilisée sont cruciaux. Rester à l'état de l'art nécessite d'anticiper le renouvellement des compétences, de former à la normalisation un vivier de contributeurs potentiels, de reconnaître la normalisation comme activité stratégique à valoriser dans les feuilles de route des organismes et dans les fiches de postes, et de sécuriser les moyens de financement des participants, dans un contexte de tension budgétaire et de recentrage des priorités économiques.

Il est alors essentiel de penser l'impact de la normalisation par une action orientée résultats. Cela passe par une approche centrée sur les besoins « business » et les attentes des marchés, par une exigence de productivité et de valeur démontrable des normes produites, et par une dynamique collective fondée sur la mise en réseau, le partage d'expériences et la création d'espaces structurés d'échanges.



Kornkanok - AdobeStock

Soutenir le développement des technologies numériques d'avenir

Intelligence artificielle

Grâce à un appel à projets européen remporté, Afnor poursuit son engagement en soutien de l'écosystème français pour contribuer et influencer l'élaboration des normes européennes et internationales dans le domaine de l'IA. L'élaboration de normes harmonisées pour les systèmes d'IA à haut risque doit permettre de doter les fournisseurs, déployeurs et utilisateurs de repères de confiance pour assurer leur conformité avec le règlement européen sur l'intelligence artificielle (*AI Act*), tant pour le développement des systèmes que dans leurs usages. Par ailleurs, la France continue de jouer un rôle moteur dans la rédaction de la future norme européenne fondée sur l'Afnor Spec portant sur l'impact environnemental de l'IA. Il est envisagé que l'Afnor Spec sur les tests de compétences serve également de base au développement d'une future norme européenne dans ce domaine.

Technologies quantiques

Afnor poursuit en 2026 son soutien à la Stratégie nationale quantique via la normalisation. En accord avec les priorités retenues dans la feuille de route stratégique nationale pour la normalisation des technologies quantiques, des initiatives normatives ont été lancées, visant à positionner au mieux les technologies quantiques françaises à l'international, tant en termes de livrables normatifs que de créations de structures à pilotage français (Iso/IEC/JTC 3). En Europe, la nouvelle stratégie européenne pour le quantique a été

publiée en juillet 2025. Une loi européenne sur le quantique est attendue cette année ainsi qu'une demande de normalisation associée (Cen-CLC/JTC 22 et Etsi). Pour positionner la France au premier rang en Europe et sur la scène internationale, et s'appuyant sur la crédibilité et l'expertise réunie au sein de la commission Quantique, Afnor ambitionne de former et contribuer au pilotage d'un consortium européen dans le cadre d'une réponse à un appel à projets Horizon Europe, afin de soutenir et coordonner la future feuille de route européenne de la normalisation quantique.

Cloud et data space

La donnée est devenue un véritable actif stratégique pour les organisations, qui en échangent désormais des volumes exponentiels, marquant ainsi la transition vers une économie fondée sur la donnée. Cette évolution s'est accompagnée d'une externalisation massive des données vers des solutions *cloud*. Transfert, utilisation et stockage des données par des prestataires tiers nécessitent la mise en place d'un nouveau cadre de confiance. Entrée en vigueur en septembre 2025, la loi européenne sur les données (*Data Act*) est accompagnée d'une demande de normalisation adressée aux organismes européens, visant à définir des exigences claires en matière de terminologie, de confiance et d'interopérabilité des échanges de données, notamment applicables aux fournisseurs de solutions *cloud*. Dans ce contexte, l'espace de données (*data space*) est apparu comme une réponse majeure de l'écosystème, offrant un cadre pour instaurer et renforcer la confiance dans les échanges de données.



L'Europe élabore des normes sur la biométrie qui intègrent un certain nombre d'exigences... et de valeurs.

Souveraineté et résilience

Les enjeux de souveraineté et résilience vont être intégrés de manière plus transversale dans les travaux de normalisation numérique, en s'appuyant particulièrement sur des travaux normatifs pilotés par la France. Dans cette perspective, des initiatives sont en cours au sein de comités européens conjoints, notamment dans la cybersécurité et le *cloud computing*, afin de structurer et formaliser ces enjeux. En s'inscrivant dans une vision globale de plateformes bout en bout, visant à favoriser l'émergence d'alternatives européennes, l'utilisation de composants logiciels *open source* apparaît comme un levier clé pour gagner en indépendance technologique tout en accélérant les cycles d'innovation.

Sécurité des systèmes d'information

La notion de protection s'étend aujourd'hui aux domaines numériques et physiques, adoptant une approche systémique qui prend en compte les interdépendances et garantit une continuité des mesures de sécurité entre les sphères publique et privée, ainsi qu'entre les dimensions physique et informationnelle. En 2026, Afnor poursuit notamment son soutien au développement de normes harmonisées visant à accompagner les fournisseurs de produits connectés dans leur mise en conformité avec le règlement européen sur la cyberrésilience, dans le cadre d'une demande de normalisation en cours. Plusieurs commissions de normalisation numérique sont activement impliquées dans ces travaux, notamment la commission Cybersécurité et la commission Cartes et systèmes associés. Des travaux se poursuivront aussi pour accompagner les acteurs à la mise en conformité avec la directive Sécurité des réseaux et des systèmes d'information (NIS 2). Par ailleurs, la normalisation sur la cryptographie postquantique (PQC) constitue un chantier important des acteurs de la cybersécurité.

Contribuer à bâtir un numérique responsable au service de tous

L'identité numérique des individus, des entreprises et des produits

En 2026, Afnor poursuit son soutien à l'élaboration des normes harmonisées relatives au passeport numérique des produits (DPP), avec un focus particulier sur son architecture technologique. Les obligations pour les opérateurs

NORMES ET DOCUMENTS NORMATIFS IMPORTANTS PUBLIÉS EN 2025

XP Z 12-012, XP Z 12-013, XP Z 12-014	Normes constitutives du socle minimal applicable pour la réforme de la facture électronique (formats et profils des factures et leur cycle de vie, API pour les flux entre plateformes agréées et entreprises, cas d'usage B2B)
NF B 01-001	Établir la confiance dans les données enregistrées dans la <i>blockchain</i>
Afnor Spec 2309	Inclusion numérique : réduire les inégalités
Afnor Spec 2404	Plan de sûreté – exigences opérationnelles
NF EN Iso/IEC 27701	Sécurité de l'information, cybersécurité et protection de la vie privée – systèmes de management de la protection de la vie privée – exigences et recommandations
Iso/IEC 27018	Code de bonnes pratiques pour la protection des informations personnelles identifiables (PII) dans l'informatique en nuage public agissant comme processeur de PII
Iso/IEC 19788-1	Apprentissage, éducation et formation – métadonnées pour ressources d'apprentissage – partie 1 : cadre de référence
Iso/IEC/TS 20000-16	Technologies de l'information – gestion des services – partie 16 : recommandations pour un système de management des services durable basé sur l'Iso/IEC 20000-1
NF Iso 11620	Information et documentation – indicateurs de performance des bibliothèques
Iso 20022 (série)	Services financiers – schéma universel de messages pour l'industrie financière
Cen/TS 18098	Lignes directrices pour l'intégration des données d'identification personnelle des utilisateurs dans les portefeuilles d'identité numérique européens

de mise sur le marché des produits entreront en application de manière progressive à partir de 2027, selon un calendrier défini par familles de produits. En parallèle, 2026 marque aussi le début d'une réflexion sur l'élaboration de normes soutenant la mise en œuvre du portefeuille numérique des entreprises ; le cadre juridique européen s'appuiera notamment sur le règlement relatif au portefeuille numérique, pour lequel les travaux de normalisation se poursuivront avec une proactivité française à souligner (EUDI Framework), et l'articulation avec d'autres travaux normatifs, pour permettre notamment la simplification des démarches. Ces travaux sur l'identité numérique ouvrent la voie à une intégration plus large avec les échanges de données, les *data spaces*, les *smart standards* et autres innovations numériques, avec des enjeux de traçabilité et de durabilité.

L'impact environnemental du numérique

La cooptimisation du *hardware* et du *software* permet d'optimiser les performances globales, de réduire la consommation énergétique du système et de prolonger la durée de vie des appareils électroniques. Cette approche devient particulièrement cruciale pour les acteurs concernés par l'entrée en application de la *Corporate Sustainability Reporting Directive*, directive CSRD, qui les obligera, de manière progressive, à intégrer dans leurs rapports extrafinanciers une série d'indicateurs RSE, notamment environnementaux. La normalisation pourrait s'appuyer sur des initiatives existantes d'autorités de contrôle, telles que l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep), pour viser une harmonisation et simplification des déclarations. La future norme Iso 20125, dont la publication est prévue cette année, constitue un référentiel clé pour la mise en œuvre de l'écoconception des services numériques. Par ailleurs, les travaux d'élaboration d'une Afnor Spec sur les technologies numériques au service de la transition écologique seront lancés, s'appuyant sur le Livre blanc publié en 2025.

La responsabilité en ligne

Des réglementations européennes comme le *Digital Services Act* (DSA), adopté en 2022, et le *Digital Fairness Act* (DFA), attendu cette année,

posent un cadre réglementaire aux plateformes en ligne et opérateurs de e-commerce. Le marketing numérique est une nouvelle activité de normalisation, poussée par la SAC (Chine) au sein de l'Iso/TC 352, qui vise à normaliser les pratiques de marketing commerciales et de publicité en ligne. La normalisation des avis en ligne constitue aussi un enjeu important

dans l'architecture normative qui se dessine sur la responsabilité en ligne, pour laquelle Afnor a un rôle à jouer par le biais du secrétariat de l'Iso/TC 290 e-Reputation. En Europe, l'Annual Union Work Program (AUWP) 2025 indique la normalisation des services intermédiaires numériques comme une priorité pour la Commission européenne. ●

NORMES ET DOCUMENTS NORMATIFS IMPORTANTS PRÉVUS EN 2026

Iso/TS 18126	Taxonomie et classification pour les <i>smart contracts</i>
Iso/IEC 19941	Informatique en nuage – interopérabilité et portabilité
Iso 10303-242	Systèmes d'automatisation industrielle et intégration – représentation et échange de données de produits – partie 242 : protocole d'application : gestion des modèles 3D d'ingénierie
Cen/TS 18214 – Iso/IEC 39794-4	Profil d'application pour les données d'empreintes digitales dans les documents de voyage lisibles par machine
Cen/TS 18212-1 à 3	Exigences européennes relatives aux produits biométriques
Iso/IEC/TS 29196	Technologies de l'information – directives pour l'inscription biométrique
Iso/IEC 27090	Cybersécurité – intelligence artificielle – lignes directrices pour faire face aux menaces de sécurité pesant sur les systèmes d'intelligence artificielle
Iso/IEC 27706	Sécurité de l'information, cybersécurité et protection de la vie privée – exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management de la protection de la vie privée
Iso/IEC 27566-1	Sécurité de l'information, cybersécurité et protection de la vie privée – systèmes de contrôle de l'âge – partie 1 : cadre de travail
EN 18216, EN 18219, EN 18220, EN 18221, EN 18222, EN 18223, EN 18239, EN 18246	Normes harmonisées relatives au passeport numérique des produits
EN 18229-1, EN 18229-2, EN 18286, EN 18283, EN 18284, EN 18285, EN 18228	Normes harmonisées relatives aux systèmes d'IA à haut risque (système de management de la qualité, concepts, mesures et exigences pour gérer les biais dans les systèmes d'IA, qualité et gouvernance des jeux de données dans l'IA, cadre de confiance, cadre d'évaluation de la conformité et management du risque)
Iso/IEC/TS 20125	Technologie de l'information – écoconception des services numériques – pratiques environnementales pour les étapes de cycle de vie